

L'ADEME

en Bourgogne-Franche-Comté

Synthèse 2025 et perspectives 2026
Focus Côte-d'Or



Le mot de...



Paul MOURIER

Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
Préfet de la Côte-d'Or

Délégué territorial de l'ADEME
Bourgogne-Franche-Comté

« L'année 2025 aura été marquée par plusieurs réussites collectives déterminantes pour la transition écologique et énergétique de la région Bourgogne-Franche-Comté, dans le cadre des orientations nationales et des engagements internationaux de la France.

Au travers de l'action de l'ADEME en Bourgogne-Franche-Comté, l'État a mobilisé l'ensemble des partenaires pour déployer les priorités en faveur de la résilience climatique des territoires, du soutien à l'économie circulaire et de la décarbonation de l'industrie : Région, élus locaux, associations et chambres consulaires, opérateurs et services de l'État.

L'implication de l'État pour soutenir la transition écologique est particulièrement forte en 2025, avec plus de 83 M€ d'aides déléguées à l'ADEME au bénéfice de 541 projets, représentant un investissement total de 345 M€.

Le Fonds chaleur a connu son plus haut niveau d'engagement depuis son lancement en 2009 sur le territoire régional, avec 50,15 M€ d'aides qui ont notamment permis de renforcer les réseaux de chaleur.

L'Agence de la transition écologique reste aux côtés des collectivités en favorisant les démarches structurées et en soutenant les nouvelles équipes municipales sur nos thématiques. Les entreprises sont également au cœur de l'action, avec notamment un fort soutien à la décarbonation de l'industrie, très présente dans notre région.

Dans la poursuite des travaux de planification écologique engagés en 2024, l'Agence continue par ailleurs de mettre son expertise au service du déploiement de la feuille de route de la COP régionale, adoptée en juillet 2025. Les ateliers thématiques et les COP plénières ont permis d'identifier 44 fiches actions dont 11 pour lesquelles l'ADEME est pilote.

Dans le domaine énergétique, l'ADEME participera en outre aux travaux de régionalisation de la nouvelle Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, au travers du Comité régional de l'énergie.

Malgré les incertitudes concernant les disponibilités budgétaires pour 2026, l'ADEME reste plus que jamais aux côtés des acteurs du territoire. »

Synthèse 2025

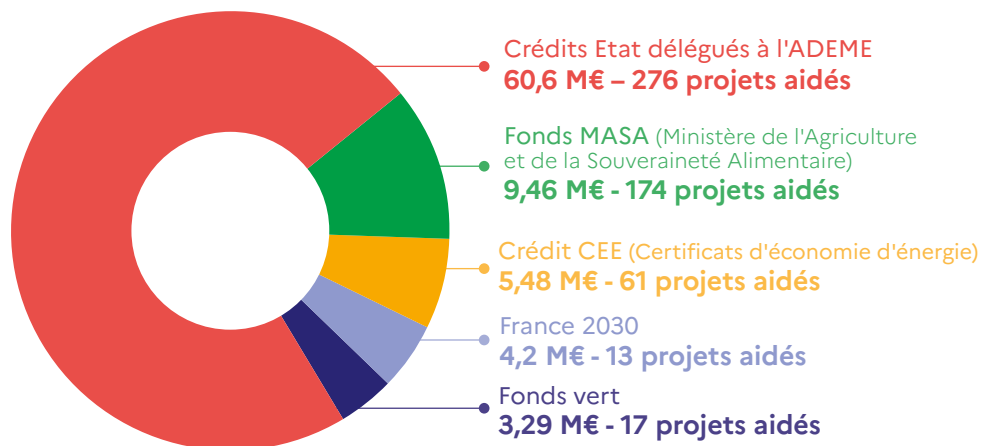
Les chiffres régionaux

AIDES ENGAGÉES PAR L'ADEME VIA LES DIFFÉRENTS FONDS DE L'ÉTAT

541 projets aidés

Montant total des projets :
345,5 M€

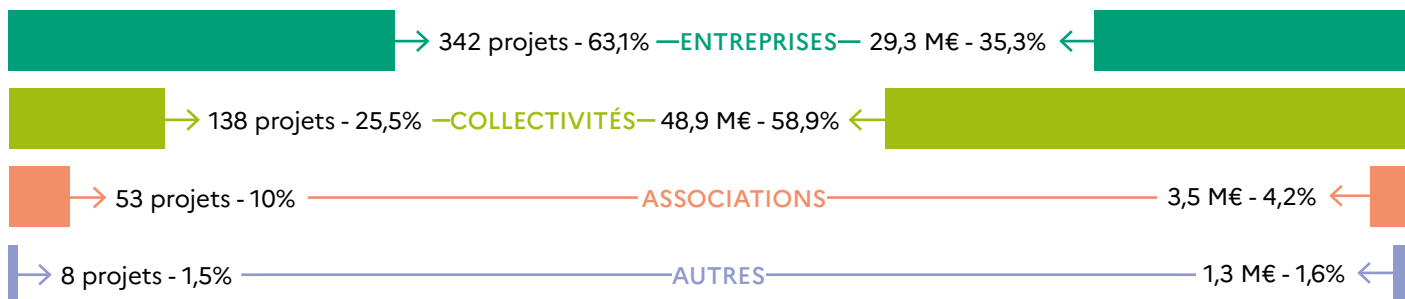
Montant total des aides :
83,05 M€
soit 24% du montant
total des projets



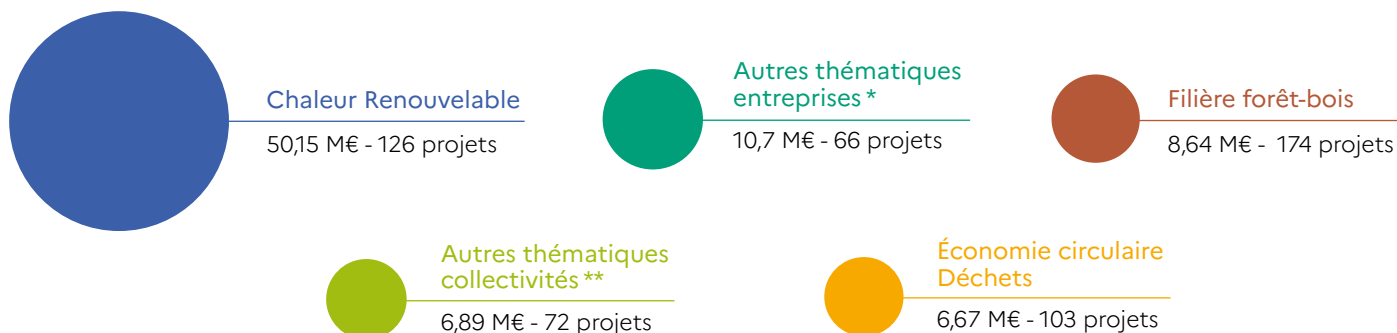
RÉPARTITION DES AIDES PAR BÉNÉFICIAIRE

NOMBRE DE DOSSIERS

MONTANT DES AIDES



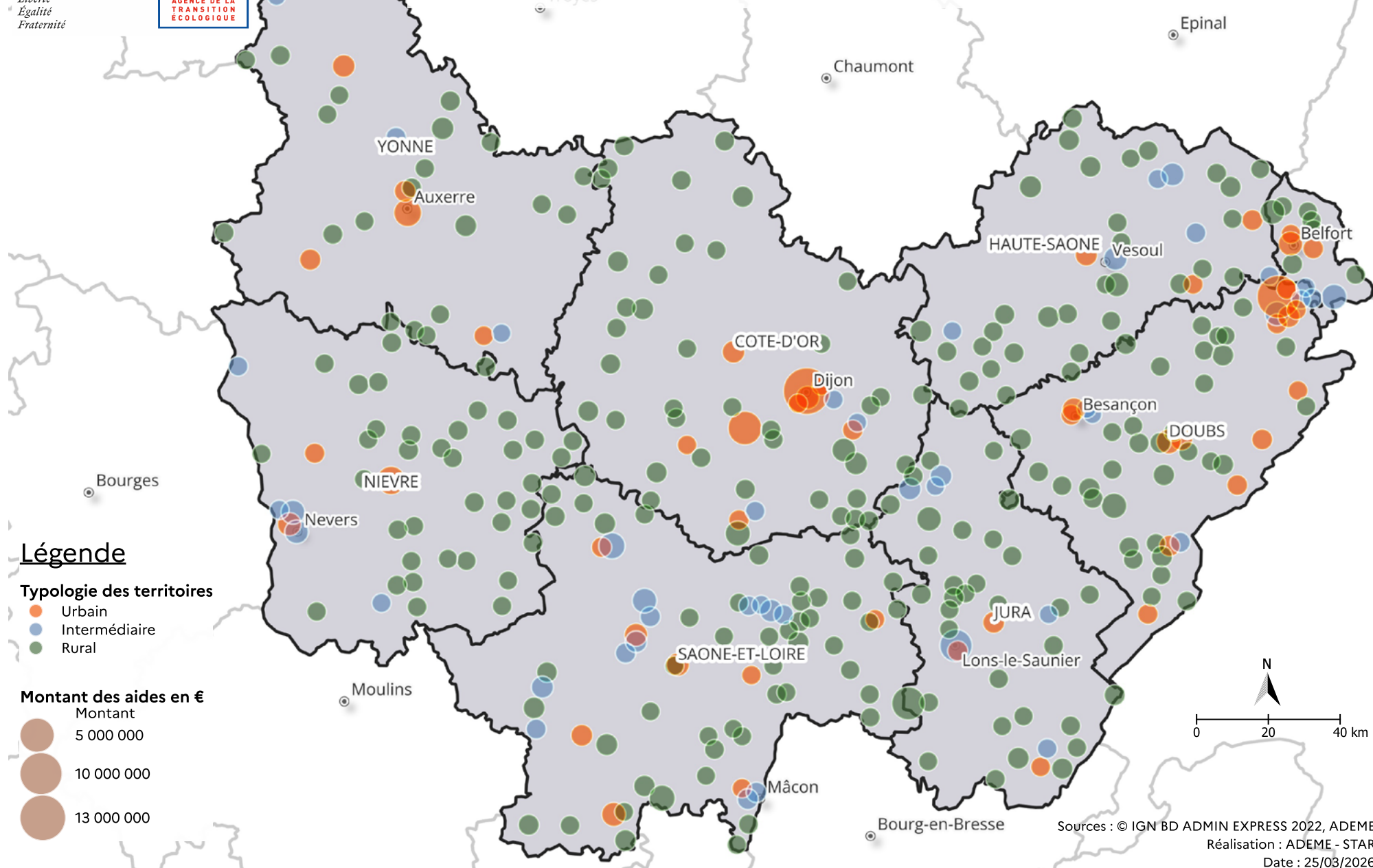
RÉPARTITION DES AIDES ET DES PROJETS PAR THÉMATIQUE



* décarbonation des procédés et des activités, mobilité, bâtiment, agriculture

** EnR électriques, TETE, mobilité, friches, sols pollués, qualité de l'air, hydrogène

Montant des aides engagées en 2025 dans la région Bourgogne-Franche-Comté, selon la typologie des territoires



Les faits marquants 2025

COLLECTIVITÉS

Territoires

L'ADEME a poursuivi le déploiement du **programme Territoire Engagé Transition Ecologique (TETE)** avec la signature de 3 contrats d'objectifs territoriaux (COT) dont le premier pour la Nièvre. Plus de 60% de la population régionale est actuellement dans un territoire engagé TETE et tous les départements ont désormais au moins une collectivité engagée dans un COT.

La mobilisation des collectivités s'est également poursuivie avec le **déploiement du réseau " Elus pour Agir "** qui compte maintenant 317 inscrits au niveau régional et avec la mobilisation de 12 territoires qui se sont déplacés avec la délégation régionale organisée par l'ADEME et la Région, pour se rendre aux rencontres des **Territoires à Energie Positive (TEPOS)** dans les Mauges en Pays de Loire.

Autre temps fort de l'année : l'**appel à manifestation d'intérêt pour l'adaptation des territoires au changement climatique**. Huit projets portés par des collectivités (Communautés de communes, Départements, Parcs naturels) ont été retenus.

La **journée du Collectif Régional des Territoires en Transition (CRT)** a été une réussite. Elle a pour vocation l'inter-connaissance des agents de la Région, de l'Etat, de l'ADEME et d'autres agences de l'Etat qui travaillent sur les territoires dans le domaine de la transition écologique.



Grand Besançon Métropole - Label 4* TETE et extension du réseau de chaleur

PROGRAMME TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ECOLOGIQUE (TETE)

→ **3 nouveaux Contrats d'Objectif Territoriaux (COT)** : Pays Val de Loire Nivernais, Communauté de communes des Portes du Haut Doubs et Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais

→ **3 nouvelles collectivités engagées** dans le programme TETE

→ **2 rencontres TETE** organisées sur le rafraîchissement urbain et le changement des comportements

→ **Formations** : 11 formations présentiels organisées pour les collectivités et 337 apprenants formés par l'ADEME

RÉSEAU ELUS POUR AGIR

→ **317 élus** inscrits au réseau

→ 3 visites d'opérations exemplaires

→ participation à 3 salons des maires

RÉSEAU : COLLECTIF RÉGIONAL DES TRANSITIONS

Journée d'interconnaissance du **collectif régional des territoires en transition (CRT élargie)** avec l'ADEME, la DREAL, la Région, la DDT, la DRAAF, le Cerema, les Agences de l'eau, les Départements sur la territorialisation de la planification écologique

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Lancement de l'**appel à manifestation d'intérêt " Adapt "** en juin 2025 pour 18 mois afin de poursuivre l'appui aux 8 collectivités dans l'élaboration de stratégies territoriales d'Adaptation au Changement Climatique

SITES ET SOLS POLLUÉS

→ Fonds Vert - Friches : **5 études de dépollution et 1 investissement pour travaux de dépollution**

→ Gestion de **15 sites pollués orphelins** dans le cadre d'arrêtés préfectoraux d'exécutions d'office d'études ou de travaux

CHALLENGE DE LA MOBILITÉ

Une nouvelle réussite de ce challenge pour se déplacer autrement que seul en voiture pour se rendre à son travail :

→ 7 064 participants

→ 376 établissements

→ 60 collectivités accueillant le Challenge

MOBILITÉ

→ **22 projets financés** dont 12 postes

→ **12 lauréats AVELO** dont le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté pour le financement d'un poste afin d'accélérer le déploiement du **Plan vélo régional 2**

→ **Financement poste gré à gré** : financement du nouveau collectif vélo régional, affilié à la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB) pour construire et animer l'écosystème régional du vélo et accélérer le déploiement de la pratique du vélo dans les territoires. Co-financement du poste sur 3 ans avec le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

QUARTIERS DURABLES

Lancement de la démarche "**Quartiers Durables en Bourgogne-Franche-Comté**" avec l'association Terragilis : création du référentiel régional intégrant un volet Urbanisme Favorable à la Santé (UFS) et opérations tests

ÉNERGIES RENOUVELABLES ET ENJEUX NATURELS ET PATRIMONIAUX

Organisation avec la DREAL et la DRAC d'un séminaire régional sur **les énergies renouvelables et la conciliation des enjeux naturels et patrimoniaux**. Ce séminaire a notamment permis la création d'une boîte à outils élaborée par les différents services de l'Etat permettant d'orienter au mieux les porteurs de projets

Chaleur et électricité renouvelable pour les collectivités

En 2025, **50,15 millions d'euros d'aides ont été engagés** pour soutenir les initiatives régionales pour les collectivités et les entreprises : un montant inédit en Bourgogne-Franche-Comté depuis la création du Fonds chaleur de l'État en 2009.

Cette année se distingue notamment par l'appui apporté à **quatre extensions majeures de réseaux de chaleur**, contribuant à la décarbonation durable de l'approvisionnement énergétique local. La production thermique renouvelable bénéficie également des Contrats Chaleur Renouvelable territoriaux (CCRt), déployés dans six départements, qui facilitent l'émergence de projets portés par les petites collectivités.

L'ADEME réaffirme par ailleurs son engagement en faveur **d'un mix énergétique plus diversifié**. Cette orientation se concrétise par la réalisation systématique d'analyses comparatives entre solutions renouvelables et par l'élaboration d'une feuille de route régionale consacrée au développement de la géothermie.

Concernant la méthanisation, trois études de faisabilité ont été engagées pour la valorisation des boues et des effluents issus des stations d'épuration de grandes collectivités régionales, traduisant la montée en puissance des unités en injection.

Sur le volet électrique, l'ADEME accompagne la structuration et la montée en compétences de conseillers dédiés à l'autoconsommation collective afin de répondre aux attentes croissantes des collectivités souhaitant produire et consommer leur propre électricité.

Enfin, **la mobilisation citoyenne s'intensifie** illustrant l'engagement des habitants dans la transition écologique et la gouvernance locale des initiatives.

CHAUFFERIES BOIS COLLECTIVES DÉDIÉES

- 4 études de faisabilité
- 11 investissements via les Contrats de Chaleur Renouvelables territoriaux
- représente **7,5 % des tonnes de CO₂ évitées et des MWh d'EnR produits** par les projets aidés sur l'année

RÉSEAUX DE CHALEUR URBAINS

- 1 étude de faisabilité
- 4 investissements
- représente **81 % des tonnes de CO₂ évitées et 81,9 % des MWh d'EnR produits** par les projets aidés sur l'année

SOLAIRE THERMIQUE

- 1 investissement

RÉSEAUX DE CHALEUR BOIS EN MILIEU RURAL

- 18 études de faisabilité
- 6 études d'avant projet
- 5 Assistanes à Maîtrise d'Ouvrage
- 22 investissements, dont 2 en direct et 20 via les CCRt
- représente **16,6 % des tonnes de CO₂ évitées et 15,7 % des MWh d'EnR produits** par les projets aidés sur l'année

GÉOTHERMIE DE SURFACE

- Feuille de route régionale pour le développement de la géothermie
- Etude en cours sur le potentiel de géothermie profonde du fossé bressan
- 8 études de faisabilité
- 1 forage test et un test de réponse thermique
- 10 investissements dont 3 en direct (2 sur sondes et 1 sur nappe) et 7 via les CCRt (sur sondes)
- représente **0,8 % des tonnes de CO₂ évitées et 0,6 % des MWh d'EnR produits** par les projets aidés sur l'année

34 739 tonnes de CO₂ évitées / an
156 336 MWh d'EnR produits / an

MÉTHANISATION

3 études de faisabilité portées par des agglomérations pour la valorisation des boues et des effluents issus des stations d'épuration de grandes collectivités régionales

AUTOCONSOMMATION PHOTOVOLTAÏQUE

Mise en place d'un groupe de travail régional sur l'autoconsommation collective avec les syndicats d'énergie

ENERGIE CITOYENNE

- Mise en place d'une convention d'animation régionale avec Energie partagée et d'un comité régional pour l'accompagnement des projets d'énergie citoyenne
- 11 collectifs citoyens d'énergie renouvelable et 35 installations en fonctionnement
- 1 140 citoyens actionnaires d'un collectif et 44 collectivités engagées

ACCOMPAGNEMENT MENÉ PAR NOS RELAIS ET PARTENAIRES

RELAIS : LES GÉNÉRATEURS

- 52 nouveaux projets accompagnés
- 312 projets accompagnés depuis 3 ans

RELAIS : LES ANIMATEURS ÉNERGIES RENOUVELABLES

- 92 études d'opportunité réalisées
- 67 études de faisabilité accompagnées
- 70 études de conception
- 21 chantiers



Inauguration chaufferie bois - Varzy

Économie circulaire pour les collectivités

En 2025, l'ADEME a poursuivi l'**accompagnement de la mise en place du tri à la source** des biodéchets avec le financement des deux derniers projets via le Fonds vert (arrêt des aides en 2026) et le soutien méthodologique ainsi que le partage d'expériences des collectivités engagées dans le tri à la source et dans le compostage de proximité. Une enquête pour quantifier et évaluer la mise en place du tri à la source des biodéchets a également été lancée en 2025 avec des résultats attendus en 2026.

Les projets locaux de sobriété portés par les collectivités étaient le thème de la journée régionale coorganisée par l'ADEME, la Région et France Nature Environnement. Elle a rassemblé 110 personnes et a permis aux élus décideurs et aux agents des collectivités d'enrichir leur palette d'actions pour la transition écologique.

Le réseau TERADI (réseau des Projets et Stratégies Alimentaires territoriales) a été très actif en 2025 sous le pilotage conjoint de l'ADEME, la DRAAF et la Région. Point fort de l'année, la rencontre régionale en mars qui a rassemblé 60 structures.



FONDS VERT : MESURE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

2 investissements pour le déploiement du compostage partagé

TARIFICATION INCITATIVE

- 1 projet mis en oeuvre (14 845 habitants)
- 1 étude permettant de toucher 30 128 habitants

VALORISATION ORGANIQUE DES BIODÉCHETS

- Enquête régionale sur les biodéchets pour évaluer l'avancement du tri à la source des biodéchets - données 2024
- 3 rencontres du réseau régional des biodéchets animé par l'ASCOMADE
- Financement du réseau compost citoyen

TRI ET PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

- Expérimentation d'un service de partage d'équipements dans 3 résidences Domany dans l'Yonne
- Organisation de 3 réunions d'information et d'échanges avec l'ASCOMADE

ALIMENTATION DURABLE

- Animation et suivi du réseau TERADI, Territoire d'Échanges et de Ressources en Alimentation Durable et Inspirante, réseau régional des PAT et des SAT (Stratégies Alimentaires Territoriales non labellisées PAT) en Bourgogne-Franche-Comté
- 1 nouveau Programme Alimentaire Territorial (PAT) en Saône-et-Loire
- 13 PAT supplémentaires ont bénéficié d'un soutien financier pour la mise en oeuvre de leurs actions de niveau 2 dans les 3 ans à venir
- Suivi et évaluation de 10 PAT
- Organisation du séminaire régional TERADI sur la " Transition agroécologique : quels leviers pour les écosystèmes alimentaires territoriaux ? "

SOBRIÉTÉ

- Journée retours d'expériences pour les élus et les techniciens des collectivités à Dijon (100 personnes)

RÉEMPLOI

Financement de :

- 3 structures pour de l'animation/communication régionale pour les filières emballages, textiles et vélo
- 4 structures de emploi pour les filières ressourcerie, textiles et batteries
- bacs réemployables pour une cuisine centrale pour la livraison de repas en Côte-d'Or

APPUI AUX TERRITOIRES

- Générateur Bourgogne-Franche-Comté, collectif d'acteurs de l'économie sociale et solidaire, composé de : France Active Franche-Comté, Clus'Ter Jura, Pôle d'Economie Solidaire de l'agglomération dijonnaise, France Active Bourgogne, ACTIVE et la Fédération des Foyers Ruraux de l'Yonne
- Accompagnement à la mutation des territoires par des réponses entrepreneuriales à des besoins non couverts pour favoriser leur transition, renforcer les coopérations locales et contribuer à une économie de demain.
- 21 territoires accompagnés, dont 6 projets en phase de concrétisation autour de l'alimentation, du gaspillage, du réemploi et de la matériauthèque

OBSERVATION

- Financement de l'Observatoire Déchets et Economie Circulaire (ODEC) pour son intégration au sein des services de la Région pour 2026-2027-2028

Les perspectives 2026

COLLECTIVITÉS

Territoires

Les élections municipales de mars 2026 sont l'élément structurant les actions de l'année vers les collectivités. La recomposition des exécutifs au deuxième trimestre ne permet pas d'envisager 2026 comme une année pleine. **L'accompagnement des nouveaux élus** est essentielle pour permettre de placer les nouvelles mandatures sur des trajectoires ambitieuses de transition écologique.

Les évènements organisés en direction des collectivités auront donc toutes ce même objectif. En premier lieu, **l'évènement de la COP régionale** en novembre pour laquelle l'équipe de la Direction régionale est pleinement mobilisée et à l'écoute des porteurs de projets très en amont de la réflexion. Les Assises Européennes de la Transition énergétique se tiendront en juin à Dijon en partenariat avec l'ADEME, ainsi que la 4^e édition des Assises territoriales agroécologie et alimentation en septembre.

En l'absence de nouveau Contrat d'Objectif Territorial, l'accent sera mis sur **l'évaluation des programmes en fin de période** et sur **la mobilisation de nouveaux territoires**. La mise en place d'un nouveau référentiel unique regroupant les actions Climat-Air-Energie et Economie circulaire permettra de rendre plus lisible le programme Transition Engagée Transition Ecologique.

Concernant l'adaptation au changement climatique, l'ADEME poursuit **'AMI Adapt'** (coaching individuel et deux temps collectifs) ainsi que **la Mission Adaptation** en partenariat avec le CEREMA.

Chaleur et électricité renouvelable

Consolider et amplifier la dynamique du Fonds chaleur constitue une priorité pour 2026. Il s'agit **d'accélérer la décarbonation de la production de chaleur** en accompagnant notamment **l'extension des réseaux de chaleur renouvelable** des villes d'Auxerre, de Pontarlier, de Dijon et de Besançon, afin de renforcer durablement l'approvisionnement énergétique local en énergies renouvelables et de récupération. Il sera important de dialoguer en amont avec les territoires sur la définition précise de leur projet dans le cadre des aides du Fonds chaleur.

Par ailleurs, l'objectif est **d'augmenter l'accompagnement et de faciliter l'accès aux dispositifs du Fonds chaleur en Bourgogne-Franche-Comté**, notamment par la contractualisation d'un nouveau **Contrat de Chaleur Renouvelable territorial (CCRt)** avec le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne, au bénéfice des collectivités de l'Yonne. Cette démarche permettra d'achever la couverture régionale et de renforcer l'appui aux petites et moyennes collectivités dans le montage de leurs projets.

La mise en œuvre opérationnelle de la feuille de route régionale consacrée à la géothermie constitue également un levier majeur. Elle devra se traduire par **une augmentation tangible de cette énergie renouvelable dans le mix de chaleur renouvelable régional**, en diversifiant les solutions techniques mobilisées et en sécurisant leur faisabilité économique.

Enfin, il convient de **poursuivre la sensibilisation et l'accompagnement des élus en matière de production d'électricité renouvelable**. Cette dynamique devra s'appuyer sur la capitalisation des retours d'expérience relatifs aux différents modèles de développement, afin de renforcer la montée en compétence des territoires et de sécuriser les choix techniques et financiers.

Economie circulaire

Les thématiques sur le tri à la source des biodéchets et la tarification incitative restent les principales actions portées par la Direction régionale vers les collectivités à compétence déchets.

Pour les biodéchets, la fin de l'évaluation des politiques mises en œuvre par les collectivités compétentes est prévue ainsi que la poursuite de l'accompagnement de la mise en œuvre des équipements des collectivités.

Pour la tarification incitative, l'aide à la décision des territoires ayant stoppé leur projet en attente des élections et la mobilisation de nouvelles collectivités seront la priorité.

Pour l'alimentation durable, une étude régionale sur le gaspillage alimentaire sera initiée par la Direction régionale.

De plus, la Direction régionale expérimentera avec un territoire **un contrat de performance pour l'optimisation du service déchets ménagers**.

ACTEURS ÉCONOMIQUES

Une année marquée par un événement dédié aux entreprises, dans le cadre du tour de France du Président de l'ADEME, le 9 octobre qui a mobilisé 180 entreprises et a permis de communiquer sur l'offre de l'ADEME.



Chaleur et électricité renouvelable pour les entreprises

En 2025, l'accompagnement des entreprises a été fortement renforcé en faveur de la décarbonation. Il s'est notamment traduit par le soutien à 20 études de faisabilité et 4 investissements en chaufferies industrielles biomasse, concernant des sites emblématiques tels que Stellantis Belchamp, la scierie Mutelet, Lacroix Emballages et le TECHN'HOM.

Les réseaux de chaleur ont également bénéficié d'un appui structurant avec 4 études de faisabilité et 7 investissements réalisés via les Contrats de Chaleur Renouvelables territoriaux (CCRt), dont 2 projets dans le milieu hospitaliers.

La géothermie de surface confirme sa montée en puissance avec 6 investissements, majoritairement aidés directement par l'ADEME, complétés par un projet via les CCRt sur les thermes de Bourbon-Lancy.

Enfin, la mission « Énergies Renouvelables et de Récupération » confiée à l'Agence Économique Régionale a été reconduite pour 36 mois afin de poursuivre l'accompagnement des entreprises régionales dans leurs projets de transition énergétique.

CHAUFFERIES INDUSTRIELLES DÉDIÉES

- 6 investissements
- 20 études de faisabilité
- représente 73,9 % des tonnes de CO₂ évitées et 78,4 % des MWh d'EnR produits par les projets aidés sur l'année

CHAUFFERIES ENTREPRISES DÉDIÉES

- 5 études de faisabilité
- 3 investissements via les CCRt
- représente 0,5 % des tonnes de CO₂ évitées et 0,5 % des MWh d'EnR produits par les projets aidés sur l'année

RÉSEAUX DE CHALEUR

- 3 études de faisabilité
- 5 investissements via les CCRt
- représente 13,9 % des tonnes de CO₂ évitées et 20,9 % des MWh d'EnR produits par les projets aidés sur l'année

RÉCUPÉRATION DE CHALEUR FATALE

- 6 études de faisabilité

GÉOTHERMIE DE SURFACE

- 8 études de faisabilité
- 3 forages test et 3 tests de réponse thermique
- 6 investissements dont 5 en direct (géothermie sur sondes) et 1 via les CCRt (eaux thermales)
- représente 11,6 % des tonnes de CO₂ évitées et 6,5 % des MWh d'EnR produits par les projets aidés sur l'année

SOLAIRE THERMIQUE

- 2 études de faisabilité
- 2 investissements via les CCRt
- représente 0,02 % des tonnes de CO₂ évitées et 0,14 % des MWh d'EnR produits par les projets aidés sur l'année
- 66,5 m² de capteurs

APPROVISIONNEMENT DU BOIS-ÉNERGIE

- Améliorer la mobilisation de la ressource en bois pour alimenter les chaufferies bois du Fonds chaleur
- 2 investissements

5 856 tonnes de CO₂ évitées / an
23 603 MWh d'EnR produits / an

HYDROÉLECTRICITÉ

- Financement d'études pour 11 nouveaux sites
- 6 sites entrés en phase de chantier
- 3 centrales mises en service
- 3 963 MWh/an de production supplémentaire, soit 1 110 tonnes de CO₂/an évitées
- 12^e rencontre de l'hydroélectricité en décembre



Economie circulaire pour les entreprises

En 2025, l'ADEME a poursuivi ses partenariats avec l'Agence Economique Régionale, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, les membres du collectif du Générateur BFC et les structures animant des démarches d'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT). Ces structures sont regroupées au sein du Réseau de la Transition Ecologique et Economique (RT2E) qui est co-animé avec la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Les échanges et les interactions entre la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC) et le RT2E se sont renforcés au niveau du deuxième parcours de la CEC dans lequel 20 structures de BFC se sont engagées, et ont pour ambition de mieux accompagner les entreprises (Alumni) à mettre en place leur feuille de route.

ÉCOCONCEPTION - Réduction des impacts environnementaux des produits et services

→ 21 projets de diagnostic dont 4 dossiers tremplin "éco-conception"

→ Financement de la mission d'animation "Transition Écologique" de l'AER sur 3 ans

→ 2 éco-labels en hébergement touristique

ALIMENTATION

→ Appel à Projets Régional pour l'Alimentation (PRAlim), porté conjointement par la DRAAF BFC et l'ADEME BFC, visant à accompagner les porteurs de projets dont les activités sont en cohérence avec les thématiques du Programme National de l'Alimentation : 11 projets accompagnés dont 4 par l'ADEME et 7 par la DRAAF

→ Projet de recherche EVALIM : Evaluation Régionale des systèmes Alimentaires Solidaires - Institut Agro Dijon

ECONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ ET DE LA COOPÉRATION (EFC)

→ Le parcours de formation d'accompagnateurs régionaux avec l'association ACTES et l'AER, soutenu par l'ADEME et la Région, a donné de l'énergie à la dynamique régionale autour des modèles économiques plus sobres, avec 7 projets « premiers pas » portés par des entreprises

→ 2 podcats produits sur la trajectoire empruntée par deux dirigeants pour leur entreprise sous le prisme de l'EFC depuis 2021 : Sabah Mahiddine (Frip'Vie) et Grégory Chippeaux (SAMSolutions)

→ Convention des Entreprises pour le Climat (CEC) : 20 structures engagées dans le parcours 2 de la CEC en BFC

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS LOW-TECH

→ Appel à manifestation d'intérêt visant à accélérer le déploiement de démarches low-tech en proposant un cadre d'accompagnement technique, opérationnel et financier jusqu'à la mise en œuvre concrète de démarches.

→ 11 projets issus de l'AMI low-tech de 2024 ont été accompagnés

FRANCE 2030 RECYCLAGE PLASTIQUE

→ Appel à projets Recyclage des plastiques visant à favoriser le développement des technologies industrielles du recyclage des plastiques et la fabrication de Matières Premières Recyclées

→ 1 projet : démonstrateur sur recyclage polyamide issu de textiles

VALORISATION MATIÈRES

→ Appel à projets ORMAT (Objectif Recyclage MATières) soutenant l'investissement dans le surtri et la préparation de déchets en vue de leur recyclage, la production de matières premières de recyclage (MPR) et leur incorporation dans les produits, ainsi que la réaffectation, le remanufacturing et le reconditionnement de batteries : 1 projet (Losanje) et 4 projets à instruire en 2026, soit 760 tonnes de CO₂ évitées par an pour le textile

→ 10 projets pour des broyeurs à végétaux



Approches sectorielles des entreprises

Industrie

TERRITOIRES D'INDUSTRIE EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Fonds vert

9 entreprises accompagnées réparties au sein de 6 Territoires d'industrie :

→ **Filière bioéconomie pour le développement de produits biosourcés** : **1 projet accompagné** pour soutenir le développement de la production d'isolants biosourcés en bois et paille, soit **18 000 m²/an d'éléments constructifs isolants produits à partir de matériaux biosourcés**

→ **Filière économie circulaire** : **4 projets accompagnés** avec la création de procédés industriels innovants de recyclage de matériaux ou la mise en place de procédés reconnus de valorisation de déchets d'entreprises, soit **1600 tonnes de bûchettes compressées destinées au chauffage domestique produites par an à partir des connexes de scierie**

→ **Filière transition énergétique** : **2 projets accompagnés** pour la production de pièces destinées aux filières énergétiques décarbonées, soit **2900 pièces produites d'ici 2027 à destination de la construction d'éoliennes en mer**

PACTE INDUSTRIE : Parcours Accompagnement et Compétences pour la Transition Énergétique de l'Industrie

→ Dispositif coporté avec l'ATEE (Association Technique Energie Environnement) pour toutes les entreprises industrielles offrant un panel de solutions (formations, études ou coachings) pour réussir la transition énergétique et bas carbone à l'échelle d'un site ou d'un groupe

→ **10 entreprises accompagnées** dans le cadre du programme PACTE Industrie

→ **8 entreprises accompagnées** dans le cadre de dossiers individuels

→ **1 projet PROSMEn** : prime pour la mise en place de la norme ISO 50 001 (Système de management de l'énergie) dans les entreprises industrielles

→ **1 entreprise accompagnée** dans le cadre de la deuxième opération collective nationale portée par le Centre Technique de la Construction Métallique (CTICM)

ENTREPRISES FORTEMENT ÉMETTRICES DE GAZ À EFFET DE SERRE

→ **Suivi des 14 principaux sites émetteurs en BFC** par la task force (ADEME - DREETS - DREAL) qui a débouché sur **7 dépôts de dossiers DECARB IND**, dont 5 sont des sites suivis par la task force

→ **Appel à projets DECARB IND** visant à diminuer les émissions de GES des sites industriels via l'efficacité énergétique, la modification des mix énergétique et matière, le captage, la valorisation et le stockage du carbone

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

→ **14 diagnostics** Climadiag Expert par la CCI

→ **1 projet ACT** Adaptation (Accelerate Climate Transition)

→ **2 diagnostics** Adaptation par la BPI

Agriculture - forêt

MÉTHANISATION

→ **Poursuite de l'animation régionale MéthaBFC**

→ Organisation d'une journée sur le devenir des installations de cogénération et lancement d'une étude spécifique sur ce sujet

AAP ADAPTAGRI : Adaptation au changement climatique des filières agricoles

→ Dispositif d'accompagnement des agriculteurs face au changement climatique

→ **10 opérateurs lauréats et 206 accompagnements**

RENOUVELLEMENT FORESTIER

→ Dispositif d'aides permettant d'accompagner l'adaptation des forêts françaises au changement climatique

→ **139 projets pour 802 ha de forêts renouvelées**

AAP ESPR 2024 : Exploitation forestière et Sylviculture Performantes et Résilientes

→ Dispositif d'accompagnement pour la modernisation des entreprises de travaux forestiers en soutenant leurs investissements

→ **28 projets lauréats** : 16 engins forestiers et 40 équipements

Etablissements de santé

RESET : Réseau des Etablissements de santé en transition

→ **12 conseillers en transition énergétique** embauchés dans des groupements d'établissements

→ 350 établissements accompagnés

→ 681 points de livraison énergétique équipés d'une plateforme de suivi des consommations

→ 2 sites écoles sur la qualité de l'air intérieur et la gestion du risque radon

→ Une journée régionale organisée en novembre dédiée aux établissements de santé (une centaine de participants)

Bâtiment

BÂTIMENTS DURABLES

→ **19 projets accompagnés** dans le cadre de la démarche qualité Bâtiments Durables Bourgogne-Franche-Comté

→ **24 évènements** organisés : 510 professionnels touchés

→ Financement du Pôle Energie pour 2 ans

BIOCONSTRUCTION

Préparation d'un **programme régional d'accompagnement à l'innovation** pour développer l'emploi des matériaux biosourcés dans la construction avec **le Cluster ROBINS**, pour faire de la région un laboratoire vivant et un territoire pilote de la bioconstruction.

ACTIONS MENÉES PAR NOS RELAIS ET PARTENAIRES

RT2E (Réseau de la Transition Ecologique et Economique)

Entreprises accompagnées par les CCI, CMA et AER dans le cadre du réseau financé et animé par l'ADEME et la Région :

→ **1 566 entreprises sensibilisées et 829 entreprises accompagnées** sur la transition écologique et énergétique

DÉPLOIEMENT DES DISPOSITIFS BPI / ADEME

→ **41 diagnostics réalisés** (Adaptation, Décarbon'Action, Eco-Flux, Ecoconception, Perf'Immo)

→ 8 Volontariats Territorial en Entreprise Vert (VTE Vert)

Les perspectives 2026

ACTEURS ÉCONOMIQUES

Les entreprises sont la première cible d'intervention de l'ADEME en région avec une forte montée en puissance ces dernières années, liée à la mise en œuvre de nouveaux dispositifs (France 2030, Fonds vert, programmes CEE, partenariat BPI ...) et le resteront en 2026.

L'enjeu de l'accompagnement concerne les très petites entreprises (TPE) jusqu'aux grands industriels et vise à **favoriser le passage à l'action en matière de sobriété** (énergétique, matières, eau) et **de décarbonation** au niveau de leur site, de leurs produits et de leurs services.

L'ADEME est co-pilote de la fiche E1 de la COP qui vise à **accélérer la dynamique régionale de décarbonation des TPE et PME**, malgré un contexte économique tendu. Dans cette action, l'ADEME visera au maximum à accompagner **des opérations collectives** en région (à l'échelle de filière ou des Territoires d'Industrie).

Chaleur et électricité renouvelable

En 2026, il conviendra de **poursuivre et d'amplifier l'accompagnement des entreprises industrielles dans leurs démarches de décarbonation**, en ciblant prioritairement **les sites industriels structurants et fortement émetteurs**, tout en favorisant l'émergence de nouveaux projets exemplaires sur l'ensemble du territoire régional. Cette dynamique devra se traduire par une augmentation du nombre d'études de faisabilité engagées et par l'aboutissement concret de projets d'investissement mobilisant des solutions telles que la biomasse, la géothermie, la récupération d'énergie ou l'électrification des procédés.

L'enjeu sera également **d'intensifier l'identification, la structuration et la concrétisation des projets de récupération de chaleur fatale**. Il s'agira de transformer les études réalisées en investissements opérationnels, en sécurisant les montages techniques et économiques, et en favorisant les synergies entre industriels et réseaux de chaleur existants ou en développement. Cette approche devra contribuer à **optimiser l'usage des ressources énergétiques locales, à renforcer la compétitivité des entreprises et à accélérer la décarbonation à l'échelle territoriale**.

La Direction régionale sera mobilisée pour l'organisation de **la journée régionale de la géothermie** en juin 2026 et **la journée régionale des Energies renouvelables** fin novembre.

Pour l'hydroélectricité, 5 sites minimum devraient entrer en service et une douzaine de sites devraient entrer en phase chantier en 2026. La **13^e rencontre de l'hydroélectricité** se déroulera en novembre.

Economie circulaire

Du fait de la contrainte budgétaire, les actions seront centrées sur **la valorisation des retours d'expériences sur les thématiques écoconception, économie de la fonctionnalité et low-tech**.

Pour renforcer l'accompagnement autour de ces sujets, en plus de l'expertise déployée depuis plusieurs années par l'AER, les entreprises et les partenaires pourront désormais s'appuyer sur la CCI, le collectif du GBFC et les accompagnateurs de ACTES. Ce maillage permettra aux entreprises de faire leur premier pas **vers un modèle de développement, plus sobre, plus centré sur les effets utiles et plus coopératif**.

L'élargissement de la démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale de Dijon Métropole à **l'ensemble du Territoire d'Industrie (TI) Bourgogne Industrie** permettra d'expérimenter la pertinence et les effets sur l'échelle d'un TI avec un co-portage collectivités/industriels.

La mise en place **des filières de réemploi et de valorisation matière** sera poursuivie.

Approches sectorielles

Le travail de la task force sur les gros émetteurs sera poursuivi et étendu à de nouvelles entreprises.

Le déploiement des accompagnements Mon Parcours Economie d'Energie (MP2E) est une priorité afin d'accélérer le soutien des TPE et PME sur ces sujets. **Trois leviers** permettent d'accompagner les entreprises dans leurs démarches d'efficacité énergétique :

- **Un réseau de conseillers de proximité** pour informer, conseiller et accompagner gratuitement l'entreprise,
- **Des dispositifs d'accompagnement** pour faire un état des lieux et des aides financières pour passer à l'action,
- **Un écosystème numérique** pour les entreprises et les conseillers.

Concernant l'Adaptation au changement climatique, l'ADEME poursuit les **ClimaDiagExpert avec la CCI**.

Le programme RESET (Réseau des établissements de santé en transition) est élargi aux **7 thèmes de la planification du secteur de la santé** : Bâtiment et Energie, Industrie et produits de santé, Achats durables - dont alimentation, Soins écoresponsables, Déchet du secteur, Formation et recherche, Transport et mobilité durable, Numérique en santé et impacts environnementaux, avec 3 opérateurs mobilisés (Pôle Energie BFC, Bio BFC et Requa).

Contribution de l'ADEME à la COP régionale

En tant que contributeur à la gouvernance régionale, l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté est fortement impliquée dans les actions et le pilotage d'un quart des fiches-actions régionales.



Coordonner et accompagner l'action des EPCI en faveur du développement du vélo (action D6)

- Plan Vélo 2 de la Région adopté en 2025 couvrant la période 2025-2028. Un nouveau règlement d'intervention a été créé permettant à la Région de financer à hauteur de 80% les territoires dans le déploiement de stationnements vélo sécurisés en gare.
- Mise en place d'un travail partenarial régulier sur le vélo dans ce cadre entre la Région, la DREAL et l'ADEME et à venir avec les Départements et les EPCI.
- Enfin, financement par la Région et l'ADEME de la structuration du collectif vélo BFC, regroupant des associations vélo à partir d'octobre 2025 et pour 3 ans.

Accompagner le changement de comportement dans la mobilité (action D7)

PILOTE

- Réunion de travail avec tous les pilotes des fiches Mobilité pour assurer une coordination et un suivi des projets.
- Création d'un tableau de bord des événements régionaux pour suivre la mobilisation des différents publics.
- Labellisation COP de la journée régionale des mobilités en novembre.



Accompagner les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) pour faciliter l'accès à l'offre alimentaire régionale (action N1)

- Accompagnement à l'évaluation des politiques publiques et au suivi/évaluation de 10 PAT.
- Organisation d'un séminaire régional sur la transition agroécologique : " Quels leviers pour les écosystèmes alimentaires territoriaux ? " qui a réuni plus de 120 personnes.
- Animation régionale TERADI (Territoire d'Échanges et de Ressources en Alimentation Durable et Inspirante) avec l'organisation d'une journée technique sur les filières, d'une visio thématique « Logistique des filières territoriales », d'une journée technique TERADI : " Lutte contre le gaspillage alimentaire sur toute la chaîne alimentaire ".
- Relation partenariale régulière entre les acteurs publics en Bourgogne-Franche-Comté.

Valoriser les haies pour favoriser leur entretien et leur pérennité (action N2)

PILOTE

- Journée régionale 2025 : " Développer ensemble des filières de gestion durable de la haie en Bourgogne-Franche-Comté ".
- Appel à projets PACTE en faveur de la Haie (2024 et 2025).



Massifier la prévention, le réemploi, le recyclage des déchets du bâtiment et des travaux publics (action C1)

- Structuration de l'observatoire régional des matériaux et déchets du BTP.
- Structuration de 15 groupes de travail spécialisés sur la prévention, le réemploi et le recyclage des déchets du BTP.

Consigne pour réemploi (action C2)

PILOTE

- Finalisation de l'étude Lavage.
- Journée régionale des acteurs de la filière en novembre.
- Structuration de l'opérateur régional.

Tarifification incitative (action C3)

PILOTE

- Création du groupe de travail ADEME, Région, ASCOMADE et éco-organismes.
- Organisation d'une matinée d'échanges au travers des retours d'expérience de 4 collectivités.

Diversifier les solutions pour valoriser les biodéchets (action C5)

PILOTE

- Organisation de plusieurs rencontres du réseau régional biodéchets pour accompagner techniquement les collectivités locales.
- Diffusion d'une enquête régionale sur les biodéchets auprès des collectivités à compétence collecte pour évaluer l'avancement du tri à la source en Bourgogne-Franche-Comté.
- Organisation d'un séminaire régional sur la méthanisation.
- Animation d'une politique de soutien à la méthanisation via methabfc.fr par l'ADEME et la Région.



Soutenir les PME et TPE régionales dans leur trajectoire de décarbonation comme facteur de compétitivité (action E1)

- Lancement des travaux en présence des partenaires le 26 juin 2025 à Dijon : 66 participants.
- Promotion du programme PACTE Entreprises / Mon parcours économies d'énergie, auprès des opérateurs potentiels. L'enjeu régional est de maintenir grâce à ce dispositif un accompagnement de qualité sur les sujets de l'énergie et de la décarbonation pour toutes les entreprises pour 2026-27-28.
- Participation à des réunions d'information ou des événements en direction des Opérateurs de Compétences (OPCO), des entreprises membres de la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC), Salon Business Industrie, Je décarbone...
- Formations sur la décarbonation des industries organisées par l'ADEME BFC au profit des acteurs économiques de terrain (filières, pôles, développeurs économiques, consulaires...) : état des lieux en BFC, leviers de décarbonation, dispositifs d'accompagnement.

Le développement des énergies renouvelables (action E3) PILOTE

- COPIL géothermie en septembre : mise en évidence d'une hausse marquée des études et des projets en Bourgogne-Franche-Comté, avec des perspectives ambitieuses pour 2026.
- Rencontre nationale et régionale sur le solaire thermique qui a permis d'engager une réflexion partenariale en vue du déploiement d'un programme dédié.
- Réseau des animateurs énergies renouvelables formé à l'outil ENR Choix pour diversifier les énergies renouvelables proposées et structuration d'un réseau régional sur l'autoconsommation collective photovoltaïque.
- Plusieurs contributions à la montée en compétences et au partage des enjeux : les journées de l'hydroélectricité, un séminaire sur la conciliation des ENR avec les enjeux naturels et patrimoniaux, la publication d'un guide par la DREAL sur les projets éoliens et les espèces protégées, ainsi que des groupes de travail par filière pour décliner régionalement la PPE 3 (Programmation pluriannuelle de l'énergie).

Accompagner les collectivités vers la sobriété immobilière (action E7)

- Réunion d'un COPIL pour la première fois en décembre avec des objectifs, des modalités d'action et les rôles des partenaires clairement définis. Les actions opérationnelles débiteront après les élections municipales, tandis que plusieurs projets sont déjà engagés en guise d'expérimentations.
- Parallèlement, renforcement du réseau de conseil aux petites collectivités, animé par l'ADEME, la Région et l'ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique) avec de nouveaux partenariats et des actions de formation, notamment sur l'ingénierie financière des projets.



Dynamiser les filières régionales de la bioconstruction (action L4) PILOTE

- Préfiguration du programme d'accompagnement à l'innovation (Emergence) :
- Définition du cadre d'intervention (objectifs, programme, moyens, organisation).
- Identification des partenaires du programme (acteurs de l'innovation et du bâtiment, producteurs de bioressources agricoles, sylvicoles et du réemploi).
- Recensement des porteurs de projets déclarés dans les territoires.
- Préparation de l'évènement de lancement 2026.

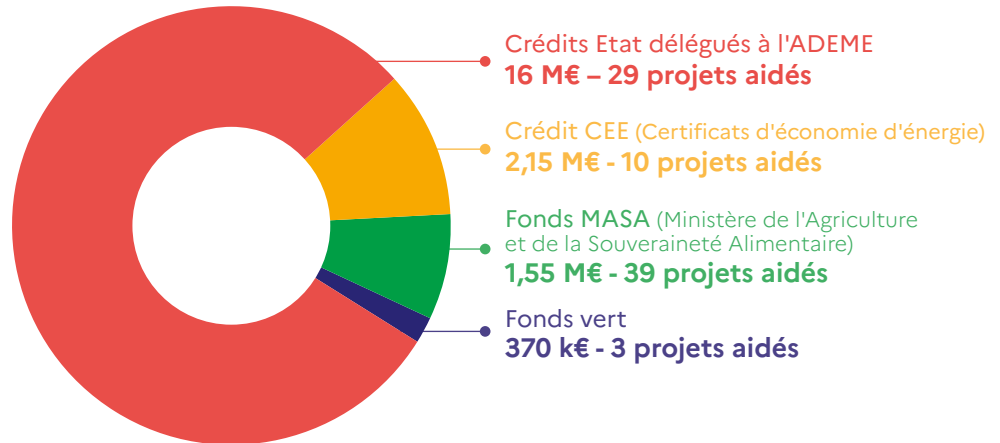
Les chiffres

AIDES ENGAGÉES PAR L'ADEME VIA LES DIFFÉRENTS FONDS DE L'ÉTAT

81 projets aidés

Montant total des projets :
91,1 M€

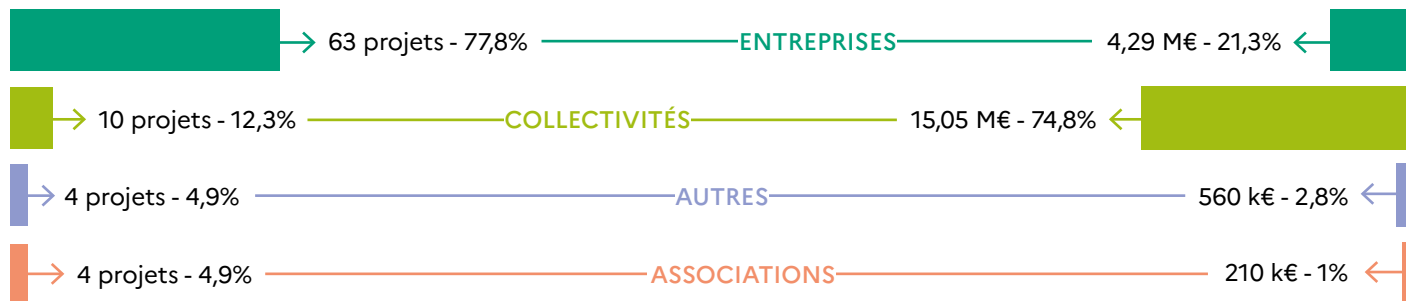
Montant total des aides :
20,1 M€
soit 22,1% du montant
total des projets



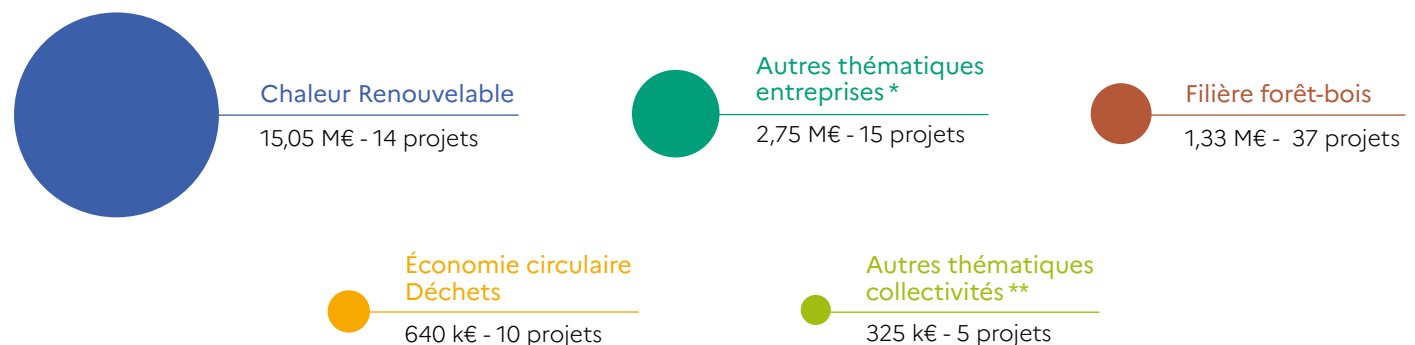
RÉPARTITION DES AIDES PAR BÉNÉFICIAIRE

NOMBRE DE DOSSIERS

MONTANT DES AIDES



RÉPARTITION DES AIDES ET DES PROJETS PAR THÉMATIQUE



* décarbonation des procédés et des activités, mobilité, bâtiment, agriculture

** enr électriques, TETE, mobilité, friches, sols pollués, qualité de l'air, hydrogène

COLLECTIVITÉS

Territoires

RÉSEAU ELUS POUR AGIR

- **63 élus** inscrits au réseau
- Une visite inspirante du réseau de chaleur et de la chaufferie bois de Bligny-sur-Ouche avec la réalisation d'une vidéo témoignage

SITES ET SOLS POLLUÉS

- Gestion de **4 sites pollués orphelins** dans le cadre d'arrêtés préfectoraux d'exécutions d'office d'études ou de travaux : GMT à Vanvey, SCMB BLISS à Montbard, SPTP et UNALIT à Saint-Usage

CHALLENGE DE LA MOBILITÉ

- Challenge pour se déplacer autrement que seul en voiture pour se rendre à son travail pendant une semaine :
- 1 324 participants
 - 55 établissements
 - 6 territoires engagés

MOBILITÉ

- 1 lauréat AVELO** : le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté pour le financement d'un poste afin d'accélérer le déploiement du **Plan vélo régional 2**

Chaleur et électricité renouvelable

CHAUFFERIES BOIS COLLECTIVES DÉDIÉES

- **3 chaufferies bois dédiées** via le Contrat de Chaleur Renouvelable territorial (CCRt) : communes de Saint-Martin-de-la-Mer, Pagny la Ville et Genlis

RÉSEAUX DE CHALEUR URBAINS

- **1 étude de faisabilité** à Chevigny-Saint-Sauveur
- **1 investissement** : extension du réseau de chaleur de Dijon Energies et création d'une nouvelle chaufferie biomasse

RÉCUPÉRATION DE CHALEUR FATALE

- **Etudes de diagnostic et de faisabilité** pour la récupération et la valorisation de chaleur fatale de l'unité de valorisation énergétique de Dijon Métropole

ENERGIE CITOYENNE

- 1 nouvelle convention** avec l'association Bourgogne Energies Renouvelables Bourgogne-Franche-Comté pour préfigurer un réseau de l'énergie citoyenne en Côte-d'Or

RÉSEAUX DE CHALEUR BOIS EN MILIEU RURAL

- **1 étude de faisabilité**
- **1 étude d'avant projet**
- **3 investissements pour des réseaux de chaleur** via le CCRt pour les communes d'Arnay-le-Duc, Saulieu et Pouilly-en-Auxois

GÉOTHERMIE DE SURFACE

- **1 investissement** via le CCRt pour le chauffage du gymnase de la communauté de communes de Gevrey-Chambertin Nuits-Saint-George à Brochon

ACCOMPAGNEMENT MENÉ PAR NOS RELAIS

RELAIS : LES GÉNÉRATEURS

- 9 nouveaux projets** accompagnés

RELAIS : LES ANIMATEURS ÉNERGIES RENOUVELABLES

- Animation partielle du territoire uniquement **pour les communes du Parc du Morvan** : 3 études d'opportunité réalisées, accompagnement de 2 études de faisabilité et 6 études de conception

Économie circulaire

FONDS VERT : MESURE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

- 1 projet** de déploiement de la gestion de proximité des biodéchets pour la Communauté de communes de Pouilly-en-Auxois - Bligny-sur-Ouche

RÉEMPLOI

- 1 projet** : financement de bacs gastro inox en substitution de barquettes plastiques jettables pour la cuisine centrale SHCB à Longvic

ACTEURS ECONOMIQUES

Chaleur et électricité renouvelable

CHAUFFERIES DÉDIÉES

- Chaufferies industrielles : **3 études de faisabilité**
- Chaufferies entreprises : **1 étude de faisabilité**

RÉSEAUX DE CHALEUR

- **2 études de faisabilité** (OPAC)
- **2 réseaux de chaleur** via le CCRT réalisés par le Domaine Gustave et la SCI Le Pré de la Cour

GÉOTHERMIE DE SURFACE

- **1 étude de faisabilité**

APPROVISIONNEMENT BOIS-ÉNERGIE

- 1 investissement** : construction d'un hangar de stockage de bois bûche pour l'entreprise Pôle Biomasse Haute-Côte

Économie circulaire

ÉCOCONCEPTION - Réduction des impacts environnementaux des produits et services

3 projets :

- NUTRISENS à Beaune
- ORTHOMEDICA à Dijon
- Projet Tremplin : Revel Christophe à Dijon

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS LOW-TECH

- 1 lauréat de l'AMI low-tech** : Association Lab'Aux pour des animations pour promouvoir les low-tech solaires à Semur-en-Auxois

ALIMENTATION

- 1 lauréat de l'AAP Pralim 2025** : Banque Alimentaire Bourgogne : aide à l'animation pour la mise en place et la pérennisation de filières d'approvisionnement en produits agricoles locaux, frais et durables

Approches sectorielles

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- 2 diagnostics Adaptation** par la BPI :

- SETP à Comblanchien
- Cosminter Laboratoire Polydermyl à Fleurey-sur-Ouche

PACTE INDUSTRIE

- 3 entreprises accompagnées** :

- ADHEX Technologies à Chenôve : étude d'opportunité du mix énergétique
- EUROGERM à Saint-Apollinaire : ACT Pas à Pas
- Société de mécanique des Tilles à Genlis : étude d'opportunité du mix énergétique

TERRITOIRES D'INDUSTRIE EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Fonds vert

- 2 entreprises lauréates sur le Territoire d'Industrie Auxois**

Morvan :

- J&B SYSTEMS à Saulieu : production de pièces destinées aux éoliennes offshore
- Néotiss à Venarey-les-Laumes : production d'échangeurs thermiques pour le secteur de l'énergie nucléaire

ACCOMPAGNEMENT MENÉ PAR NOS RELAIS ET PARTENAIRES

RT2E (Réseau de la Transition Ecologique et Economique)

Entreprises accompagnées par les CCI, CMA et AER dans le cadre du réseau financé et animé par l'ADEME et la Région : 498 entreprises sensibilisées et **123 entreprises accompagnées** sur la transition écologique et énergétique sur le 21 et le 71

DÉPLOIEMENT DES DISPOSITIFS BPI / ADEME

13 diagnostics réalisés

CONVENTION DES ENTREPRISES POUR LE CLIMAT

6 entreprises engagées dans le parcours 2 de la CEC BFC : Akacia à Hauteville les Dijon, SAS MYRAL à Is-sur-Tille, SARL MOB 21 à Arc-sur-Tille, SARL LE MANOIR EQUIVOCAL à Corgoloin, KiiTOS à Marsannay-la-Côte et la Caisse d'Epargne de Bourgogne-Franche-Comté à Dijon

AAP ADAPTAGRI : Adaptation au changement climatique des filières agricoles

6 opérateurs lauréats :

- AGC CERFRANCE BFC
- Resoil
- Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
- BIO BFC
- Coopérative Dijon Céréales
- Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de BFC

AAP ESPR 2024 : Exploitation forestière et Sylviculture Performantes et Résilientes

5 entreprises lauréates :

- Roche travaux forestiers à Viévy
- Boussard Environnement à Précy-sous-Thil
- Renggli Bois à Montigny-sur-Aube
- Denis D'Herbomez à Châtillon-sur-Seine
- Naudet Reboisement à Leuglay

BÂTIMENTS DURABLES

- 5 projets accompagnés** dans le cadre de la démarche qualité Bâtiments Durables Bourgogne-Franche-Comté :

- Centre de formation APAVE à Saint- Apollinaire
- Crèche la P'tite FAC à Dijon
- Groupe scolaire Jean-Baptiste Lallemand à Dijon
- Siège du groupe Guiton à Quetigny
- Tiers Lieu à Brétigny-lès-Norges

RENOUVELLEMENT FORESTIER

- Dispositif d'aides permettant d'accompagner l'adaptation des forêts françaises au changement climatique

→ **31 projets pour 138 ha de forêts renouvelées**

Organisation de l'équipe

L'équipe de la Direction régionale de Bourgogne-Franche-Comté compte 32 collaborateurs répartis sur deux sites, à Dijon et à Besançon, travaillant en étroite collaboration avec les différents services de l'Etat.

Afin de répondre plus efficacement aux sollicitations de nos cibles et susciter des projets, un référent pour les collectivités et un référent pour les acteurs économiques sont identifiés dans chaque département.

LES RÉFÉRENTS DÉPARTEMENTAUX COLLECTIVITÉS

		Agglo Dijon (21) et Agglo Besançon (25) : Patricia DUBOIS patricia.dubois@ademe.fr 03 80 76 89 73			Jura (39) : Jean-Yves RICHARD jean-yves.richard@ademe.fr 03 81 25 50 13
		Côte-d'Or, hors agglo Dijon (21) et Haute-Saône (70) : Lilian GENEY lilian.geney@ademe.fr 03 80 76 89 79			Nièvre (58) : Bertrand AUCORDONNIER bertrand.aucordonnier@ademe.fr 03 80 76 89 80
		Doubs hors agglo Besançon (25) et Territoire de Belfort (90) : Pauline RIGONI pauline.rigoni@ademe.fr 03 81 25 50 10			Saône-et-Loire (71) : Frédéric JAN frederic.jan@ademe.fr 03 80 76 89 69

LES RÉFÉRENTS DÉPARTEMENTAUX ENTREPRISES

		Agglo Dijon (21) et Agglo Besançon (25) : Cécile COLSON cecile.colson@ademe.fr			Doubs hors agglo Besançon (25) : Prisca VAN PAASEN prisca.van-paassen@ademe.fr
		Côte-d'Or, hors agglo Dijon (21) : Elise AUCORDONNIER elise.aucordonnier@ademe.fr			Haute-Saône (70) : Laure FONTAINE laure.fontaine@ademe.fr
		Jura (39) : Anthony LUX anthony.lux@ademe.fr			Yonne (89) : Fabien DUFAUD fabien.dufaud@ademe.fr
		Nièvre (58) : Valentine Kempf valentine.kempf@ademe.fr			Territoire de Belfort (90) : Anthony CELLI anthony.celli@ademe.fr
		Saône-et-Loire (71) : Théo HERMANN theo.hermann@ademe.fr			



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



L'ADEME

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, le ministère en charge de l'Énergie et le ministère en charge de la Recherche, l'ADEME - l'Agence de la transition écologique – partage ses expertises, assure le financement et l'accompagnement de projets de transformation dans des domaines variés : énergie, économie circulaire, décarbonation de l'industrie, mobilité, bâtiment, qualité de l'air, consommation et production responsables, alimentation durable, bioéconomie, gestion des sols, adaptation au changement climatique et transition juste.

L'ADEME mobilise les citoyens, les entreprises et les territoires pour les aider à progresser vers une société plus sobre en carbone et économe en ressources. Résolument engagée dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources, elle conseille, facilite et soutient les initiatives, de la recherche à la diffusion des solutions.

Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), l'ADEME met également ses capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

www.ademe.fr

Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté :

*Cité administrative Viotte, 5 voie Gisèle Halimi
25000 BESANCON*

*Site de Dijon :
15 boulevard de Brosses
21000 Dijon*

*Téléphone : 03 81 25 50 00
Courriel : ademe.bourgognefranchecomte@ademe.fr*

www.ademe.fr/direction-regionale/bourgogne-franche-comte

Découvrez la plateforme AGIR, porte d'entrée vers les conseils et les services de l'ADEME.

Elle propose des solutions concrètes à tous les citoyens, acteurs économiques et territoires qui veulent agir pour la transition écologique : contenu personnalisé, dépôt de projets pour financement, solutions et retours d'expérience.

→ agirpourlatransition.ademe.fr

